os opérations du jury ent commencé hier,

m. Rusu, ministre de l'agriculture
visitara l'expasition aujourd'hui

Ainal que nous l'avons ennoncé, c'est
ier, dès à beures du maiin, qu'ont eu lieu
se opérations du jury des produits agrioles. Nous en ferons conneitre en temps
oulu le résultat.
On avait, à l'annonce de l'expasition des
roduits agricoles, fait remarquer que la
tet elle sursait du être reculée d'un mois et
eu elle sursait du être reculée a'un mois et
eu elle sursait du être reculée d'un mois et
eu elle sursait du être reculée d'un mois et
eu elle sursait du être reculée d'un mois et
eu elle sursait du être reculée d'un mois et
eu elle sursait du être reculée d'un mois et
eu elle sursait du elle concours de proince lussent ierminés avant le grand conours national de Paris, tizé vers la miuin. An surplus, dans notre clima; peu
récoca et dans une année, aussi peu cléneute que celle présente, on ne pouvait
mare songer à obtenir, en fin juin, des céales ou des produits de notre sol dans de
sonditions parfaites de développement et
is maturité.
On out pu il set vrai, présenter slors des

conditions parfattes de développement et d's maturité.

On est pu il est vrai présenter alors des lina verta, des fourrages, des luzernes intressants, mais là devaient a borner toutes les espérances; l'épiage et la floraison des céréales n'euseant pas été complets. On ne doit pas ignorer, d'autre part, que bon nombre d'agriculteurs, du moins les habitués des concours, cueillent chaque année dans leurs cultures des échantillons de choit et forment ainsi des collections qu'ils conservent pour les ammées activantes. Si leurs produits datent d'une saison antérieure, ils seront quand même des témolgnages probants des progrès réalisés, et hans le vaste cadre où ils sont présentés, sous une tente d'environ 200 mètres de longueur sur 4 mètres de largeur, leur installation, conçue avec beancourp de gout, en dit assez à cet égard.

L'école de laiterie, installée le long de la Detite, au delà du pont Napoléon, sous une tente de 22 mètres sur 7, attire également l'attention du public et — on le comprendra — des damés, en particulier, sous leurs yeux, les promeneurs attentifs voient fabriquer le beurre et les tromages communs à nos pays.

quer le beurre et les manages communs a nos pays.

Gràce à l'installation des 580 stalles spa-cieuses (2 mètres de long sur 1 m. 65 de lerge) édifiées, à l'intention de la race bo-vine, sur rang double, dans la longueur des allées de l'Esplanade, et dont aucune n'est pour ainsi dire vacante, l'école est pourvue en abondance du tait frais nécessaire à ses demonstrations.

A ce propos, des expériences de traite

démonstrations.

A ce propos, des expériences de traite mécanique seront faites à certaines heures de la journée et l'on peut prévoir qu'elles auront auprès des visiteurs leur part de succès.

M. Ruau à Lille

Ainsi que nous l'avons annoncé, M. Ruau, ministre de l'agriculture, arrivera à Lille autourd'hui à 11 neures du matin.

Après me truch intime à l'Hotel Delannoy il se rendra, vers 2 heures, au concours nationai agricole, qu'il visitera en détail justiona agricole, qu'il visitera en détail justiona en détail justionai en de la gare pour le train de 4 heures 27.

La musique du 43e d'infanterie donners un concert à l'Esplanade pendant la visite ministérielle.

La distribution solennelle des prix du concours national espricole aura lieu le dimenche 5 juin, à 2 heures et demie, au grand shéâtre. Le Carcle Berlloz prêtera son concours à cette cérémonie.

LE PROGRAMME D'AUJOURD'HUI En dehors de la réception de M. Rueu, ministre de l'agriculture, que nous domnons plus haut, voici quel sera le programme de

journée : Jeudi 2 juin. — Exposition générale : anl-aux, produits et machines. A 8 heures du matin, opérations du jury s animaux. Entrée du public, de 8 heures du matin à

heures du soir. Prix d'entrée : 2 francs. Au delà de 2 heures jusqu'à 6 heures et mie, prix d'entrée, 1 franc.

La grève du Textile à Bailleul

FACHEUSE INTERVENTION DU MAIRE

Grosse émotion hier matin chez les grévistes. On se souvient que les membres du
bureau de bienfaisance votaient, il y a une
flizaine de jouts, sur la proposition de M.
Achille Dewinter, une motion allouant sux
grévistes des pains, au prorata des bouches
à nourrir pais contre les pains, au prorata des bouches
à nourrir pais contre les pains, au prorata des bouches
à nourrir pais contre de la procession de maire que la distribution des pons se ferait chaque mercredi
pendant toute la durée de la grève.
Or, hier matin, l'invraisemblable nouvelle
se répandait que le maire, M. Moneclay, par
le plus scandaleux abus de pouvoir, avait défendu à l'employé de la maire, secrétaire de
la commission de bienfaisance, de procéder à
la distribution des bons de pain.
On comprend l'émouvriers, le maire de la
ville voulait donc les réduire par la faim I
Les têtes s'échaufaient et la fréunion quotidiemne sur « Trois Chevaux » menaçait d'etre fertile en incidents, lorsque l'appariteur
de la mairie vint annoncer que la distribution
surait lieu. Tout est bien qui finit
hous entendions dire dans la salle de réunion que l'interdiction avait bien et promoncée et qu'il avait fallu l'interention de
M. Perrier, vice-président de la commisson, gour faire revenir le maire sur sa décilion.
On croit rèver vraiment, et hi cos faits tels

MONSIEUR LABBE A' BAILLEUL'

La réunion des grévistes, cet incident clos, E été intéressante, M. Labbé, inspecteur gé-néral de l'Enseignement technique, qui jouit à si juste titre de toute la confinnce des tis-veurs d'Armentières, depuis qu'il réussit à établir la commission d'arbitrage — M. Lab-bé s'état rendu au milieu des ouvriers pour le rendre compte avec précision de leurs rerendications. Ils les formulèrent; outre l'éhe rendre compte avec précision de leurs revendications. Ils les formulèrent ; outre l'établissement d'un nouveau tarif, ils demandent, fort justement du neste, que les navettes soient fournies gratuitement par le patron ; ils demandent que l'épluchage des pièces qui leur fait perdre un temps considérable, ne soit plus à leur charge ; enfin, ils protestent contre le procédé foléré des te maîtres qui préfèvent plus le la misité du gain des c apprentis », cinq francs per temps, en cenul francs pur l'esportent » peut gagner à faire des tortens ou autres ouvrages grossiers.

M. Labbé réussira-t-il a trouver un ferrain d'entent e l'Nous le souhaitons vivement et mous croyons que les grévistes de Bailleut agunient asgument en désignant un retrain acubre de leurs camarades, qui be reudicaient à Marmentières, à Houplines, au Syndicat, pour se faire expliquer comment conclumne lis c Commission mixte », à la satisfaction et au grofit de tous les intéressés.

Grève d'Infirmiers à l'Hospice Général

Importance i a it raimanstration.

L'Hospice Général à L'ille ; un vieux bâtiment du XVIIe siècle, aux hauts murs gris,
à l'aspect monotone, métancolique. De viciles gens y attendent la mort, en cheminant
à petits pas ients, comme s'is étaient déjà
de quelque enterrement. Puis- des enfants
dolonts, sans parents, ou abandonnés par
les leurs dans de navrantes circonstances.
On a caché tout ceta, là bas, au bout de
Lille, bien loin, près de la Morgue, avec la
noire barrière de la Deule entre la Ville et
ces lieux de misère et de mort, comme un
Styx.

Une grève, là l'était à n'y pas croire.
Un peu d'effervescence, de vie dans ces parages moroses c'était comme un paradoxe.
Et blen, que cela semble impossible, c'était
Vrai.

Et bien que cela semble impossible, cetair vrai.

Une dizaine d'infirmiers ont abandonné le travail hier matin pour protester contre le renvoi d'un des leurs.

L'un deux nous exposs ainsi les motifs de ce conflit :

« Nous ne voulons plus continuer à travailler dans les conditions qu'on nous impose à l'Hospice Général.

D'abord la nourriture n'y est pas bonne. On ne nous en donne pas non plus à notre suffisance.

Mais cela n'est pas le motif principal de nos revendications.

D'abord la nourriture n'y est pas bonne.
On ne nous en donne pas non plus à notre suffisance.
Mais cela n'est pas le motif principal de nos revendications.
Nous ne pouvons pas admettre que certaine religiease de l'Hospice Général nous mêne à la baguette comme elle a la prétention de le faire. Elle rend la vie impossible au personnel. Il n'y a pas que nous d'ailleurs qui avons à nous en plaindre. Les hospitalisés eux-mêmes ont maintes fois à souffrir de ses brusqueries...
On épie les conversations. On les rapporte, C'est le régime de la délation institué dans l'Hospice. Nous ne voulons pas en durer plus longtemps un pareil état de choses!
Un de nos camarades a été congédié, victime de ce système intolérable !
Nous nous solidarisons avec lui I si se vous dissais que cette religieuse en question a suacité même des mécontentements parmi les sœurs, Il s'en est trouve qui, vexées par elle, n'ont plus voulu servir au réfectoire. Elle n'a aucun «grade» dan la congrégation. Elle sait le flamand. Voila. Cela lui servi comprendre ce qu'on dit autour d'elle et à transformer les moindres poins en a histoires » interminables». »
Quoi, tant de trouble dans une si paisible demeure où la quictude de la vieillesse el l'obéissance d'enfance ne laissent sour dre, de coutume, nulle clamear!
Nous avons cherché à nous renselgner sur la vérité de tout cela. La voix administrative se fit el lui y en a point! Volci ce que d'es infirmiers » interminables». «
Quoi, tant de tendre ainsi :

« Des jassé. Nous avions à nous plain de la puite de la vieillesse el robiessance de l'enfance ne laissent sour dre, de coutume, nulle clamear!
Nous avons cherché à nous renselgner sur la vérité de tout cela. La voix administration se sit en l'économat que se sur sessé. Nous avions à nous plain de l'enfance ne la sisent sour de l'enfance ne la l'economat que elle histimer, d'a Capon, pour manque ments à son service. Nous l'avons congé did hier, qui était jour de paye.
Cette mestre ent le don de mécontenter quelques autres infirmiers — dix exactement, — q

a atteint celui-ci devait être juste, de toute évidence.

La dizaine d'infirmiers réfractaires était partie vers div heures du matin.

Pour le renas du soir tout le service était réorganisé. Nous n'avons donc aucune in quiétude.

L'Hospice Général va donc pouvoir se replonger dans sa molle somnolence de vieillé ambir la vie, et cétte grève aui trombla un instant les faces furtives des sœurs sou instant les faces furtives des sœurs sou la toile blanche des cornettes s'en est éét allée, dans l'odeur des tisanes, avec les morts.

La Conférence Internationale du Textile

Le Congrès de l'Union de Lille. — Le visite des délégués à Armentières
Un congrès se lient en ce moment à Lille. Il y fait peu de bruit et ses délégués ne défiient pas en cortège par les rues. Aussi bien ses membres sont peu nombreux ; treize en tout; mais ces rieize représentent, a eux seuls pius d'un million de travailleurs appartenant à toutes les grandes nations européennes.
Ce congrès, c'est la réunion des plénipotentiaires du textile. Il est numériquement peu important, mais il resemble à ces assemblées de diplomates qui ont derrière elles des armées et dont les décisions font la paix ou la guerre.
La conférence internationale textile donne le mot d'ordre à tous les syndicats textiles d'Europe; elle a pour but d'unifier la tactique de tous les ouvriers textiles dans les conflits de leur industrie et de coordonner leurs estorts pour améliorer leurs salaires.
Sept nations sont représentées à la conférence internationale par les militants les plus connus de l'organisation syndicale européenne:

L'Algeterre par Shakleton, député, président du groupe parlementaire des Trades-Unions; Masselan, secrétaire de les Fédération internationale textile.

Le Danemarck par Muhl.

L'Alemanne par Wagner et Rossel, ancien député.
Le Danemarck par Muhl.
La Beigique par Lefebvre, secrétaire de la Fédération nationale, et Huyaman, député de Bruzelles.
L'Autriche par Mamischi, député.
La France par Renard, secrétaire général et Lepers, trécorier de la Fédération nationale textile.

Le genérence internationale textile tient

rai or Lepera, tresorier de la Fédération nationale textile.

La conférence internationale textile tient ses assises à l'Union de Lille, dans les bu reaux de la Fédération. Le première question figurant à l'ordre du jour et dont le discussion prit toute la première journée, était celle des rapports des fédérations nationales et des moyens d'étendre et de consolider la Fédération internationale.

Tous les délégués, chacun en leur langue, exposèrent leur point de vue.

Huysman, député de Bruxelles, traduleit

tous les discours dant le fond et les conclusions étaient identiques, tous les délégués étain d'avis de resserrer les liens de
la Fédération internationale et d'amener à
y donner leur adhésion toutes les puissances qui étaient jusqu'ici restées à l'écart.
Le résolution, adoptée à l'unanimité, donna mandat au secrétaire international Masselan de faire auprès des organisations italiennes et américaines de pressantes demarches pour les inviter à antrer avec les
autres organisations textiles dans la Fédération internationale.
Le congrès s'occupa ensuite de l'emploi
des métiers automatiques dans l'Industrie
textile et de la tactique que devait autrer
la Fédération internationale pour réduire au
minimum les conséquences fàcheuses que
cette transformation du matériel présente
pour le projetariat.
Cette grave question qui avait été ajournée au Congrès international de Vienne prit
toute la séance d'hier matin. La discussion
n'est pas encore épuisée et reprendra aujourd'hui.
La P. N. Française présente une motion
tendant à ce que le profétariat textile ne se
fige pas dans une opposition constante et
étroils au progrès, mais qu'il recherche,
d'accord avec le patronat les moyens d'utiliser toutes les applications scientifiques
dans l'intérêt du Travail aussi bien que du
Capital.

LES DELEGITES A ABMENTTERES

LES DELEGUES A ARMENTIERES

LES DELEGUES A ARMENTIERES

A l'issue de leur séance de mercredi matin les délégués se sont rendus à Armentières où ils devaient visiter l'Ecole professionnelle. Ils sont descendus à Armentières par le train de 2 h. 15.

Sur la demande du comité de la Fédération trançaise, la municipalité armentièroise a bien voulu recevoir les délégués de l'internationale textile à la marie.

M. Cohem, premier adjoint, excuse M. Chas, maire, absent, et adresse aux congressistes quelques paroles de vienvenue, il offre de vider une coupe de champagne au succès des résolutions qui peuvent faire l'objet des délibérations du congrès textile.

Après avoir présenté la délégation que

au succes des resolutions du petern l'aul'objet das délibérations du congrès textile.

Après avoir présenté la délégation qui
comprend les citovens
belge ; Hamisch, député de Vienne (Autriche) ; Shahlesthon, député anglais, président
du groupe parlementaire des Trades-Unions;
Wagner, ancien député allemand ; Masselan, secrétaire de la Fédération internationale textile et la citovenne Masselon, le citoyen Lepers, trésorier de la Fédération
française et les autres délégués, le citoven
fenard, secrétaire de la Fédération Française, remercie la municipalité d'Armentières de son bienveillant accueil. On trinque
cordialement, et la réception prend fin.
Les délégués se rendent alors à l'Ecole
nationale professionnelle. Reçus aimablement par M. Drouot, directeur, ils visitent
l'établissement des classes, les réfectoires,
les ateliers de menuiserie, d'ajustage, de
modelage, et enfin celui du tissage où les
méliers automatiques retiennent particulièrement leur attention.

Il était quatre heures et demie lorsque les
délégués ouvriers quittèrent l'école professionnelle pour se rendre à la gare prendre

Favier simule la folie

ECRIT A W. DELALE, UNE LETTRE INCOHERENTE DANS LAQUELLE IL ACCUPE L'AMANT DE 3A FEMME D'AVOIR AS-SASMINE THAIN.

Décidément cette affaire Favir est pletine de surprises. Les personnes bien renseit, publication de la considéraient pour aisai clira comme terminée de voyalent déjà en leur magination le misérable devant ses juges. Il va falloir es démortre, car Favver qui commence à se jendre compte de toute horteur de son f glait et prévoit comme sanction la guilloting est happaé à se défendre par tous les môyens possibles.

Cest ainsi qu'il y a querques 3000.

Client, actuellement déteuu à la Santé, à Paris, où il subit un examen mental, une lettre dune rare injohérence qui le stupéfa litéralement.

ralement.

Dans cette lettre, Favier disait en subsnce, qu'il n'était pour rien dans l'assassi

nat du garçon de tecetica finant de sa femme.

Evidenment le liut de Favier, qui a païsé, depuis longtemps les aveux les plus complets à M. Delaié, est de faire croire à tous qu'un germe de folie couvait en lui à l'époque du crime que ce germe s'est développé et vient d'atteindre aujourd'hui son bette d'atteindre aujourd'hui son bette d'atteindre aujourd'hui son bette de l'est probable que cette manœuvre enfantine de let rièce heure ne lui réussira pas. Il est certain d'autre part qu'elle ne fera que te rendre plus odieux encore si c'est possible, aux yeux de l'opinion publique, des jurés et des juges devant lesquels il comparatre.

Favier est si peu fou, qu'il y a quarrou cinq jours encore, il se pronenait dans paris, sous bonne escorte, naturellement avec ses gardiens, les diverses phases de son passage à Pais pendant sa fuite.

Si c'est un co-détenu qui à conseillé à Favier d'écri rela lettre dont nous parlons plus haut, on peut dire que le criminel fut des plus mal inspirés, le jour o til d'outac ec con seille.

L'expérience une expérience truelle

seil.

L'expérience — une expérience truelle
dont il ne pourra profiter, et potr cause, —
lui apprendra bientôt qu'il lâcha ce jour-là
son dernier atout.

A VALENCIENNES

Deux ouvriers tamponnés L'un est blessé à la tête : l'autre a une jambe broyée et ne tarde pas à succomber

Hier, mercredi, vers 10 heures du matin, deux ouvriers du service de la voie, Lecomte Jules, 48 ans et Camus Edouard, 50 ans, ce dernier d'ileussy se trouvaient à leur travail, au gerage de Saint-Saulve, sur la voie de Quiévrain.
Une machine haut-le-pied, tender en tête, arrivait de la gare. Le mécanicien et le chauffeur, genés par leur tas de charbon, n'aperçurent pas les ouvriers, qui, sans quoir pu se garer, turent tamponnés,

avoir pu se garer, furent tamponnés,
A leurs cris, on arrêta la machina et on
se mit à la recherche des deux malheureux
qui gisalent des deux cotés de la vois.
Le, personnel de la gare et les docteurs
Devémy et Vallé arrivérent bientot.
Leoomte était biessé à la tête, jégèrement.
Une fois pansé, il put regagner son domicile.

cile.

Camus, avait la jambe gauche broyés.
On pratiqua aussitot l'amputation,
Transporté à l'Hôtel-Dieu, l'infortuné graucombe vers 2 beures du soir.
Le corps a été conduit à Haussy.
Camus laisse une veuve et deux enfants,
Cet accident a produit une vive émotior parmi le personnej.

Pour gagner trois sachets par hotte de Congo,

Courons en acheter une ou deux aussitet.

DERNIERE HEUR

(Par Services Talégraphiques et Taléphoniques Spécianz)

La rentrée parlementaire

M. DRON SERAIT CANDIDAT
A LA VICE-PRESIDENCE

M. DRON SERAIT CANDDAT

A LA VICE-PRESIDENCE

Paris, 1er juin. — La Chambre ne siègera pas jeudi. Elle se réunira dans ses bureaux pour procéder à l'examen des dossiers d'élections. On commencers par les élections no contestées. Cetta opération se fait très rapidement : on se borne à vérifier les chiffres des commissions de recensement en constatant que les conditions d'âge et de nationalité exigées pour être éligible ont été remplies.

Des formules imprimées d'avance sont distribuées et il suffit de les remplir pour chaque élu.

Les premiers rapports serûnt publiés à l' « Officiel » dès vendredi matin, et dans uns séance de l'après-midi; la Chambre pourra statuer sur leurs conclusions.

Elle ne siègera pas samedi et reprendra lundi le cours des validations.

On se rappelle qu'en 1906 on valida dans les deux séances des 6 et 7 juin 526 élections sur 591. On espère cette fois encore marcher avec la même rapidité et l'élection du bureau définitif pourreit ainsi être fixée au mardi 7 juin.

On annonce la candidature de M. Dron, de la gauche radicale, au siège de vice-président, cui était occupé dans la dernière législature par M. Glémentel.

LE GROUPE REPUBLICAIN SOCIALISTE Paris, ler juin. — Le groupe des socia-listes indépendants a décidé de se recons-tituer sous l'appellation de groupe républicain socialiste.
On compte sur 30 ou 35 adhésions.

es défenseurs

des voyageurs de commerce Paris, ler juin. — Le groupe de défense des intérêts des employés et voyageurs re commerce s'est reconstitué aujourd'hui à la Chambre avec M. Charles Deloncle com en président, MM. Georges Berry et Giod comme vice-présidents, MM. Brunet comme secrétaire et MM.Roy et Nectoux comme scrutateurs.

Le pharmacien sequestré

Paris, 1er juin. — M. Bourdeaux, juge dinstruction, a commis le docteur Baithazard à l'examen médical de M. Brunet, pharmacien, dont nous racontons d'autre part l'aventure.

Le médecin a relevé sur le corps de M. Brunet des blessures sérieuses, notamment une au genou, produites par les coups que ini portèrent ses agresseurs.

M. Bourdeaux va désigner trois experts médecins-aliénistes qui examineront l'état mental et décideront si vraiment M. Eugène Brunet doit être interné dans une maison de santé.

maison de santé.

La grève des chemins de for du SudNice, ler juin. — Les grévistes ayant demandé une entrevue au préfet des AlpesMaritimes, M. de Joly a immédiatsment ré
pondu qui létait disposé à recevoir une délégation cet après-moit à 3 heures et demie.

12 délégués se sont rendus à la Préfecture
à l'heure indiquée. L'entrevue a duré jusqu'à 5 heures et demie.

Le préfet s'est attaché à faire ressortir
l'interêt qu'il y avait à accepter une solution
immédiate, même provisoire.

Les recommandations de M. de Joly semblent avoir été accueillies favorablement par
les délégués. Toutefois, aucun engagement
n'a été pris et la situation reste la même.

A la compagnie, on manifeste l'espoir
d'être en mesure d'organiser dès vendredi
un service assez complet avec un détachement du 5e génie.

Cinq ouvriers blessés par une explosion

par une explosion

Villeneuve-sur-Lot, ler juin.— A Monflanquin, des carriers travaillaient à l'extraction
de la pierre pour la construction d'une ligne de tramways. Au moment où ils se disposaient à introduire le détonateur dans un
trou de mine, une formidable explosion se
produisit. 5 ouvriers furent très grièvement
blessée à la tête et aux yeux. Ils ont été
transportés à l'hôpital dans un état désespéré.

Les élections en Hongrie VIOLENTS INCIDENTS

Budapest, 1er juin. — Les élections légis tives ont commencé aujourd'hui dans 33'

latives ont commence aujourd'hui dans 337 circonscriptions.
A Budapest, tout s'est passé dans le plus grand calme. Les neuf candidats, un a été du à l'unanimité.
Le comte Khuen Hedervary, président du cabinet, est en posture assez difficile contre un candidat du parti de l'indépendance.
A midi, on connaissait 41 résultats de province.

M. Kossuth, les deux frères Andrassy,

M. Kossuth, les deux frères Andrassy, sont éius à l'unanimité. Sont également élus 29 membres du parti national des ouvriers ; deux du parti Kossuth ; un du parti Justh ; un du parti populaire ; quatre sans parti. Le gouvernement compte jusqu'à présent 20 candidats élus à l'unanimité. A Karanseden, les partisans du candidat Vlad ont attaqué les armes à la main des partisens du candidat gouvernemental Bourdia, Un véritable combat s'ensuivit au cours duquel il y eut de nombreux blessés. La maison du pasteur de l'endroit a été complètement détruite par la dynamite.

Une jeune fille mordue par une vipère Elle meurf après une nuit d'horribles souifrances

soutrances
Saint-Etienne, 1er juin. — La jeune Joséphine Hosanna, pupille de l'Assistance publique, domestique chez le nommé Thinard,
à Néronde, vaqueit aux travaux des champs
lorsqu'elle fut sondain piquée par une vinère.

père.
Son patron, M. Thinard, conduisit dans sa voiture la pauvre jeune fille à Balbigny.
Malheureusement, il ne trouva aucun ma Malheureusement, il ne trouva aucun ma l'espérance de recevoir le lendemain la vi-site du docteur, qu'il avait informé par derit.

écrit.
Mais Joséphine Hosanna, après avoir hor-riblement souffert toute la nuit, rendait le dernier soupir.

Un scandale judiciaire un juge de paix devant les *

UN JUGE DE PAIX DEVANT LES ASSIES

Auerre, ler juin. — Le cour d'assisse de l'Yonne, présidée par M. de Valles, conseiller à la Cour de Paris, juge aujourd'hui l'ancien juge de peix du canton de Cruzy-je-Châtel, Metlavani, et son grefler Lelaye, qui, en 1909, au cours d'une apposition de soellée au domicile de M. Prieur, decédé, s'emparèrent d'un titre de rente de 100 fr. sur l'Etat français et, de concert, le négocièrent chez un coulissier de Paris, M. Rouard, qui le vendit. Les 3,303 fr. 15 que produisit la vente servirent de couverture à des opérations de bourse qui furent effer des opérations de bourse qui furent effer tuées sur les ordres du juge de paix.

M. le substitut Meyer occupe le siègnée ministère public.

M. Fernand Weil, du barreau de Aris, bremplaçant son collègue, Me Haur, de puté de la Marne, et Me Lalande du barreau d'Auuerre, sont assis au pluc de la défense.

L'INTERROGATOIP

Retavant est un homme 43 ans. Il est malade, ce qui lui vaut. resier assis pendant son interrogatoire.

L'INTERROGATOIR

Mettavant est un homme 43 ans. Il est malade, ce qui lui vaut. resier assis pendant son interrogatoire.

Les refier Lafeye, age 34 ans, a l'air inquiet et parait for ge de sa comparution entre les gendarme cueillis sur Mettavant, dont le père 1st tui-même juge de pair à La Fert-soudouarre, sont déporables, dit le préside.

Des renseignement et s'unimeme juge de pair à La Fert-soudouarre, sont déporables, dit le préside de la la les des distreurs des d'indélicatesse lui sont limpuites precedent des d'indélicatesses lui sont limpuites precedent des des fire président, est aussi fadeuse que possible.

— Vous syez commis foutes les légèretés et toutes les maladresses possibles des votre arrivée à Aix-en-Othe, dans l'Aube. Vous nabitiez avec votre greffier. Vous preniez vos repas avec lui, jusqu'au jour où se produisit une rupture entre votre subor domé et vous. Il vous accusa alors de lui avoir pris les vingt-cinq centimes qui provensient des frais de légalisation.

R. — Il faudrait être bien malheureux pour prendre 25 centimes.

Le Président. — Eh l'oui, c'est profondément attristant, mais cela est, paratt-li. Vous avez encore été en 1908 l'objet d'une plainte pour vol de planches. Le parquet dut pour la deuxième fois se livrer à une caquete sur votre moralité.

R. — J'ai des lactures qui prouvent que j'ai payé les planches qui prouvent que j'ai payé les planches qui me servirent à raire mon hangar.

D. — Vous recomnaissez bien, en tout cas, avoir, à propos de cette enquéte écrit à vour le détournement.

D. — Qu'avez-vous à dire en ce qui touche le détournement de la somme de mille francs au préjudice de la succession Gommery.

nery. R. — Cela n'est pas vrai. Je n'ai rien dé

R.— Cela n'est pas vral. Je n'el rien détourné du tout.

Capandant, continue le président, le fait
est affirmé par voire grefier Charles.

Il déclare qu'en pariant pour aller appoer les scellés, vous lui avez même proposé de participer à la soustraction que
vous vous proposiez de commettre.

R.— Cest absolument faux.

D.— Charles l'affirme et il viendra sans
doute ict, maintenir son affirmation. Or,
d'après l'accusation alors que vous éties
sans argent la veille, on vous voyait le
lendemain versant à la caisse d'épargne,
au nom de votre femme, une somme de
660 francs.

R.— J'avais reçu d'un de mes cousins

au nom de voire leinne, une somme de 680 francs.

R. — J'avais reçu d'un de mes cousins un versement partiel d'une somme par lui empruntée à mon père, et dont il lui payait les intéréts.

— Mais, poursuit le président, pourquoi donc avoir ècrit à voire cousin Jamain de majorer le chiffre d'envoi annoncé par sa lettre en metiant 1.050 francs au lieu des seuls 50 francs qu'il vous avait réellement versés ?

lettre en mettant 1.030 francs au lieu des seuls 50 francs qu'il vous avait réellement versés ?

A cette question l'accusé ne fournit que des explications fort embrouillées. Il nie et conteste notamment avoir dit à sa femme de ménage B. Hany :

— Si Charles n'était pas un imbécile, nous aurions fait une fortune, nous aurions.

Metavant reconnait le détournement du titre de rente de cent francs. Il ajoute que son intention, en apposant les secliés au domicile de M. Prieur, était de faire plaisir à son greffier, M. Lafaye, qui était lèsé dans la succession. Il avoue également avoir envoyé le titre à Paris pour le faire négocier, de compte à demi avec Lafaye.

Une partie de l'interrogatoire a été consacrée au rappel des antécédents déplorables de Mettavan, qui se signals par des indélicatesses partout où il passa, dans la Meuse, l'Oise et l'Aube.

L'ancien juge est maintenant affaibli par la maladie et ne représente plus que l'ombre de lui-même.

Il semble ressortir des débats que le grefier Lafave a subi l'ascendant de Metta-

fier Lefaye a subi l'ascendant de Metta-van. Le greffier déclare que c'est le juge de paix qui lui a appris à jouer à la bourse et il exprime son vit regret pour la faute com-

nies.

De nombreux témoignages établissent l'influence de Mettavan aur Lafaye. Un témoin déclare même que Lafaye n'était pas assez intelligent pour faire le coup.

Après l'audition d'une partie des témoins, l'audience est renvoyée à demain.

Quatre escrocs arrêtés

Marseille, ler juin. — Le service de la Sureté a arrêté cet après-midi Giry Ferdinand, dit Féraud Gaston, se lemme, Jeanne Goussot, 30 ans; Giraud Clément, 40 ans, et un ancien employé de la Banque Algérienne nommé R. F.

Tous les quatre sont inculpés d'avoir, en septembre dernier, encaissé à l'aide de laux deux chèques représentant la somme de 175,000 francs.

Co dévournement a été commis au préjudice de la Banque Algérienne à Marseille.

GREVE DE CHARPENTIERS AU MANS Le Mans, fer juin. — Les ouvriers char-pentiers se sont mis en grève à la suite d'une réunion tenue à la Bourse du travail. Les grévistes réclament une augmentation de salaire.

Un drano à l'caserne

UNE JEUNE TILE TIRE SUR SON AMAN DUIL L'AVAIT ABAN.

DERIS, 1 din. — La caserne du Château d'Eau a fine jeune fille a tenté de tuer un matiquan amant, dans les circonstances soldais:

Suivijeune corsetière, demeurant 27, rue. Und, avait, au mois de janvier de l'andere d'andere d'ander

Elle fut infroduite et mise en presence au soldat « Lâche i » s'écria-t-elle. « Tu m'as abaudonnée avec un enfant. Je suis venne ict pour me venger i ».

Cinq détonations retentirent. La jeune femme, qui tensit dans sa main un revolver, venait de tirer sur son ament. L'arme était chargée à blanc. Emite avait acheté le revolver chez un armurier qui, remarquant sa surexcitation, s'était douté de l'usage qu'elle voulait en faire.

Hirsch eut simplement sa tunique brûdiée.

Hirscn eus isampe.

lée.
On conduisit la jeune femme au commissariat du Désir. Après avoir été interrogée,
par M. Durand, commissaire de police, alle
tut laissée en liberté provisoire.

Le roi de Grèce chez M, Fallières

Paris, 1er juin. — Le président de la Ré-publique et le roi de Grèce ont échangé des visites dans la soirée.

Le Pas-de-Calais en aéroplane Douvres, 1er juin. — Le vent souffle. Rolls journe sa tentative de passage.

COURS DES COTONS

des cotons:
Tendance soutenue. Ventes: 13.000. —
Juin, 92.37. — Juillet, 90.75. — Aont. 89.00.
— Septembre, 86.62. — Octobre, 81.25. —
Novembre, 79.00. — Décembre, 77.50. —
Janvier, 77.12. — Février, 76.87. — Mars76.75. — Avril, 76.37. — Mat, 78.37.

Dernières Nouvelles REGIONALES

A DOUAL

Un cantonnier est écrasé par une locomotiva

Mercredi malin, un terrible accident s'est produit sur la ligne da chemin de fer, près de la bifurcation de Sin-le-Noble, entre celle, ci et celle de Notre-Dame.

M. Hector Lemaire, 46 ans, cantonnier au service de la Compagnie du Nord, se rendait paisiblement à son travail. Il avait laissé passer un train de marchandises el venait de s'engager sur la voie, sans apercevoir une machine « haut le pied » qui venait en sens inverse.

Le conducteur de cette machine aperçui trop tard le cantonnier qui fut tamponné et renversé.

L'espion-hoxeur Tony_ devant la Cour d'Appel de Douai

D'UN AN DE PRISON PRONONCEE
PAR LE TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE TIONNEL DE LILLE

Jacques Van de Walle, dit Jack Tony, es
Beige de naissance qui, de maçon, devins
professeur de boxe en France, puis se muse
en espion au service de l'All-magne, n'este
pas au bout de son chatiment. On sait que
le tribunal correctionnel de Lille 16 condamna, le 7 mai dernier, à un an de prison
et 100 trancs d'amende pour avoir livré N
un agent étranger des photos très approximatives des crists de Seclin et d'Houplin et
que le ministère public avait interjeté appet
de ce jugement, ne le trouvant pas assez
sévère.

de ce jugement, ne le trouvant pas assez sévère.

Tony comparaissait donc hier, ainsi que nous l'avions annoncé, devant la cour d'aprel de Doual, présidée par M. Februet.

Comme il avait été fait devant le tribunal correctionnel de Lille, après l'interrogatoire d'identité, le ministère public. M. Compis, réciama le huis clos le plus absolu, l'affaire intéressant la défense nationale.

On fit dous sortir le public qui, prévoyant cette mesure, s'était rendu en petit nombre à l'audiepce.

In mama attitud

Tony avait la même attitude pitoyable et no semblat nullement l'athiete qu'il était sur le «ring» et pour lequel il avail sûrement plus d'aptitudes que pour la photographie.

Après la plaidoirie de Mª André Theilier, défenseur de Tony, la Cour fait droit en partie à l'appel du ministère public et condamne Van de Walle à dix-hait mois de prison.

damne van de wede a sarrass prison.
C'est done six mois si plus que l'espion aura à «tirer».
Il aura pendant es femps tout loisir de méditer sur la faute qu'il fit en ne se mon-trant pas plus fort devant l'adversa fortune qu'il espérait conjurer par sa manveiss au-tion.

tion.

Que n'a-t-il pensé avant à sa vielle mère qui défaillait en voyant partir son tils coupable vers la prison et qui sollicite pour les l'induigence des juges,